

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU 02/04/2020

1. Approbation du pv du 24 mars 2020 et de l'ordre du jour
2. Approbation de l'ordre du jour du 02 avril 2020
3. Communication du nouveau calendrier, appel à candidature, appel au vote, descente d'auditoires etc.
4. Mise en œuvre du dispositif avec Bluekrypt (liste des électeurs, essais, etc.)
5. Divers

COMPOSITION DE LA COMMISSION ÉLECTORALE

Membres étudiant-es :

Ilias Karavidas (effectif)	ilias.karavidas@student.uclouvain.be
Limor Aharon (effective)	limor.aharon@student.uclouvain.be
Célestine Moreau (effective)	celestine.moreau@student.uclouvain.be
Maxime Butera (effectif)	maxime.butera@student.uclouvain.be
Eléonore Haddioui (suppléante)	eleonore.haddioui@student.uclouvain.be

Membres de l'UCLouvain désigné-es par le Vice-recteur :

Willems Geoffrey	geoffrey.willems@uclouvain.be
Edouard Cuvelier	edouard.cuvelier@uclouvain.be
Suppléante : Auriane Lamine	auriane.Lamine@uclouvain.be

Représentant le vice-recteur :

Florence Vanderstichelen, présidente	florence.vanderstichelen@uclouvain.be
--------------------------------------	--

Représentant l'administration de la vie étudiante :

Nicolas Gilson	nicolas.gilson@uclouvain.be
Suppléante : Véronique Eeckhoudt	veronique.eeckhoudt@uclouvain.be

Permanentés de l'AGL en soutien à la commission :

Frédérique Marsin	fredmarsin@aglouvain.be
Donatienne van den Abeele	dvandenabeele@aglouvain.be

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

COMPTE-RENDU DU 02/04/2020

Présent-es : Célestine Moreau, Edouard Cuvelier, Limor Aharon, Florence Vanderstichelen, Maxime Butera, Nicolas Gilson, Geoffrey Willems et Ilias Karavidas.

Excusé-es : /

Invité-es : Donatienne van den Abeele et Frédérique Marsin.

1. Approbation du pv du 24 mars 2020

Le PV de la réunion du 24 mars 2020 est approuvé et peut être publié sur le site de l'AGL.

2. Approbation de l'ordre du jour du 02 avril 2020

L'ordre du jour du 02 avril 2020 est approuvé.

3. Communication du nouveau calendrier, appel à candidature, appel au vote, descente d'auditoires etc.

Décisions :

- Concernant les mesures prises par la commission électorale pour maintenir les élections de manière virtuelle, le VRAE et la déléguée du gouvernement ont été prévenu-es.
- Concernant les descentes virtuelles, le VRAE n'a pas souhaité contacter l'ensemble des professeur-es pour organiser les descentes virtuelles et préfère que les étudiant-es le fassent eux/elles-mêmes. La délégation étudiante de la commission électorale se charge de communiquer cette possibilité aux portes-paroles des listes ainsi qu'aux candidat-es indépendant-es. La commission électorale s'engage à suivre de près le bon fonctionnement des descentes virtuelles.
- Concernant le bandeau d'appel aux votes, le VRAE a accepté cette demande et les permanentes sont en contact avec la personne compétente pour les modalités pratiques.
- Concernant la réouverture des candidatures, le VRAE accepte d'envoyer un e-mail aux étudiant-es pour les prévenir. Célestine Moreau prévoit le texte à envoyer.
- Concernant la communication, la publication du nouveau calendrier des élections a apaisé les étudiant-es. Les informations circulent bien.

Commission électorale des élections étudiants 2019/2020

4. Mise en œuvre du dispositif avec Bluekrypt (liste des électeurs, essais, etc.)

Décisions :

- Conformément à la décision prise lors de la réunion du 10 mars 2020, la commission électorale rappelle que les porteurs-euses de clés désigné-es sont :
 - Florence Vanderstichelen et Nicolas Gilson/ Véronique Eeckhoudt;
 - Limor Aharon et/ou Célestine Moreau et/ou Ilias Karavidas;
 - Donatienne van den Abeele et Frédérique Marsin.
- La commission électorale donne mandat aux permanentes, Frédérique et Donatienne, pour prendre contact avec la société Bluekrypt afin d'obtenir de plus amples informations sur l'organisation des élections virtuelles (notamment au sujet des porteurs de clés, des listes de candidatures et du dépouillement). Edouard Cuvelier est en copie des échanges entre la société Bluekrypt et les permanentes.

5. Divers

Décisions :

- Concernant le débat des têtes de listes, la délégation étudiante s'en charge et tient informée la commission électorale de ses choix.
- Concernant le bandeau d'appel aux votes, publié sur le bureau virtuel, il invite les étudiant-es à participer au débat des têtes de listes.
- Les résultats des élections seront annoncés le 04 mai en fin de journée.
- Les prochaines réunions auront lieu :
 - Le 16 avril 10h30;
 - Le 22 avril à 10h30;
 - Le 28 avril à 14h;
 - Le 30 avril à 10h30;
 - Le 04 mai à 10h30.

PV rédigé par Donatienne van den Abeele et Frédérique Marsin